

Projet : Gestion de l'eau autour de l'Orbe et de son bassin transfrontalier	
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Parc naturel régional du Haut-Jura ; Parc du Jura vaudois
<b>Description du projet</b>	<p>La Franche-Comté possède 5 350 km de cours d'eau dont 4 sont transfrontaliers : l'Allaine, le Doubs, la Jougna et l'Orbe.</p> <p>L'Orbe supérieure prend sa source au pied du Noirmont dans le lac des Rousses (Jura) avant de passer en Suisse et de se jeter dans le lac de Joux.</p> <p>Si l'Allaine et le Doubs font déjà l'objet de telles coopérations transfrontalières anciennes, il a fallu attendre l'été 2013 pour qu'une convention soit signée entre les communes du bassin versant, le syndicat de gestion des eaux du plateau des Rousses, le PNR HJ et le canton de Vaud : « Convention intercommunale Franco-suisse sur la collaboration en matière de protection et d'utilisation des eaux de l'Orbe supérieure ». On peut également noter que 3 structures suisses siègent au Comité de Pilotage du site Natura 2000 de la Vallée de l'Orbe.</p> <p>Dans ce contexte il s'agit de poursuivre l'approfondissement du partenariat récent engagé. Le Parc naturel régional du Haut-Jura a dans sa compétence la maîtrise d'ouvrage, la conception, la programmation et la réalisation des travaux d'aménagement hydraulique, la réhabilitation et la mise en valeur des milieux aquatiques sur le plan écologique et piscicole ainsi que l'entretien des cours d'eau et des zones humides. Cette compétence s'applique au bassin versant de la Haute Vallée de l'Orbe.</p> <p>Côté suisse, le Parc du Jura vaudois, bien que concerné par cette problématique environnementale, n'a pas la compétence sur la gestion. Il s'agit donc d'associer dans ce projet l'Office fédéral de l'énergie et l'Office fédéral de l'environnement ainsi que le Canton de Vaud (DGE).</p> <p>Les actions transfrontalières de ce projet pourraient porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- compléter l'état des lieux du bassin versant transfrontalier de l'Orbe</li> <li>- l'amélioration de la gestion des débits d'étiages et de la qualité de l'eau</li> <li>- la gestion des paysages</li> <li>- la valorisation des zones humides et la gestion du cours d'eau</li> <li>- la conservation des biotopes et restauration fonctionnelle des zones humides</li> <li>- restaurer la continuité écologique (Trame bleue)</li> <li>- accompagner l'agriculture transfrontalière</li> </ul> <p>Un groupe de travail pourrait être à terme évaluer l'intérêt de mettre en place un contrat de rivière transfrontalier.</p>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la qualité de l'eau de l'Orbe ainsi que les débits d'étiages</li> <li>- Gérer le cours d'eau de l'Orbe (paysages, zones humides, biotopes, continuité écologique...)</li> <li>- Accompagner les Pnr du Haut-Jura et du Jura vaudois dans la prise en</li> </ul>

	<p>compte de la problématique « gestion de l'eau » dans leur charte.          - Etudier les avantages et les inconvénients à la mise en œuvre d'un contrat de rivière sur l'Orbe</p>	
<b>Porteur(s)</b>	Parc naturel régional du Haut-Jura	
<b>Partenaires</b>	Côté suisse	<p>Parc du Jura vaudois          Canton de Vaud (DGE)          OFEN, OFEV          PEHVO</p>
	Côté français	<p>DREAL          DDT 39          Fédération du jura pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique          ONEMA</p>
<b>Durée – Calendrier</b>	2014-2018	
<b>Fourchette de coût</b>	100 000 /150 000 euros	
<b>Financement &amp; insertion INTERREG V</b>	<p>Projet Interreg V envisageable pour la mise en œuvre opérationnelle d'éléments de gestion concertée issu des éléments de diagnostic déjà réalisés sur le territoire.</p>	
<b>Contexte</b>	Atouts	<p>Expérience du Pnr du Haut-Jura en termes de portage d'actions en faveur des cours d'eau et zones humides (Bienne, Saine, Lemme, Valserine-Semine, Orbe).          Animation du site Natura 2000, avec des structures suisses.          Mise en place de dossier transfrontalier entre le Parc du Jura Vaudois et le Pnr du Haut-Jura (exemples du concours des prairies fleuries ...).</p> <p>Possibilité d'un échange de bonnes pratiques avec les outils de gestion de l'eau existants (contrat de rivière Allaine, SAGE Haut-Doubs)</p>
	Contraintes	<p>Différences de compétence sur la gestion de l'eau de part et d'autre de la frontière</p>